

Février
2023

MAZIÈRES INFOS

n°234

Le bulletin d'information mensuel de la commune



13 février

Assemblée générale (Comité des Fêtes)

14 février

Balayage voirie rue de la Forêt

15 février

Relais Petite Enfance (Chloro'Fil)

01 mars

Numérique Café (Chloro'Fil)

08 mars

Infos Jeunes (Chloro'Fil)

11 mars

Concours de palets (Palet Maziérais)

15 mars

France Bénévolat (Chloro'Fil)

26 mars

Tournoi tac tik (OGEC)



ACCUEIL DU PUBLIC DE LA MAIRIE

Lundi au vendredi :

13 h 30 - 18 h 00

Samedi : 9 h 30 - 12 h 00

Tél mairie : 02.41.62.35.12

Tél urgence : 06.04.06.51.58

mairie@mazieres-en-mauges.fr



La nuit s'anime d'une multitude de sons et de mouvements et des milliers de paires d'yeux s'ouvrent. C'est le royaume des hiboux et des chouettes.

Envie de partager un instant magique et ludique au cœur de la nuit avec vos enfants ? Alors ce rendez-vous est pour vous ! Partez à la découverte de ce monde méconnu en famille.

Sur le territoire de l'Agglomération du Choletais, cette manifestation ouverte au grand public aura lieu le **samedi 4 mars 2023 à Nuillé, salle de la Vallonnerie à partir de 20h.**

www.mazieres-en-mauges.fr



Le Conseil Municipal, en bref

Centre technique municipal

Afin de ne pas obérer la capacité d'investissement du budget communal, les élus demandent au maître d'œuvre de revoir à la baisse le programme. Parmi les ajustements actés : diminution de la surface du bâti, suppression de la station de lavage, modification de la toiture, suppression de la mezzanine, diminution de la largeur de la voirie. Un permis modificatif sera déposé. Les fouilles archéologiques débuteront le 13 mars 2023.

Plan pluriannuel d'investissement

Compte tenu des résultats financiers prévisionnels de l'année 2022, de la révision à la baisse du projet du centre technique municipal, la capacité budgétaire d'investissement se trouve améliorée. Aussi, cela pourra permettre d'agir notamment dans la rénovation ou l'amélioration énergétique des équipements. Un plan pluriannuel d'investissement est proposé sur 3 ans.

Adhésion au groupement de commandes pour le marché de fourniture d'un logiciel de gestion des arrêtés de circulation et occupation du domaine public et de gestion des autorisations/permissions de voirie

L'Agglomération du Choletais et 21 communes du territoire ont souhaité s'associer, dans le cadre d'un groupement de commandes, et en vue de bénéficier d'éventuelles économies d'échelle, pour l'acquisition d'un logiciel de gestion des autorisations de voirie. Une convention sera conclue pour une durée de 5 ans comprenant notamment l'acquisition, l'installation, la programmation et la formation, ainsi que la maintenance et la mise à jour du logiciel. Pour la commune de Mazières, cela représenterait un coût d'installation de 47,67 €, puis un coût annuel de 86,68 €.

Demande d'utilisation de la salle de sports par le club de tennis de Toutlemonde

Le club de tennis de Toutlemonde, Concorde Tennis Toutlemonde, a sollicité la commune de Mazières pour pouvoir utiliser sa salle de sports durant la saison 2023/2024 en raison de travaux de réhabilitation dans la salle de Toutlemonde. Une convention d'utilisation précisant notamment le tarif de 7 € / heure d'utilisation applicable aux associations et établissements scolaires extérieurs à la commune et la possibilité d'utiliser la salle le dimanche est proposée à l'association.

Convention de mise à disposition du terrain de football de Nuillé

En raison de la pluviométrie de cet hiver, et afin de ne pas compromettre utilisation future de nos terrains de football en herbe, une convention a été signée entre les communes de Nuillé et Mazières et l'association de football de Mazières pour la mise à disposition du terrain de football de Nuillé sis rue de la Vallonnerie, ainsi que les vestiaires. Une contribution mensuelle de 100 € sera demandée à la commune de Mazières.

Mise à jour de la voirie communale

Suite à la vente partielle des chemins des Aireaux et de la Gaillotièrre, une mise à jour du tableau de la voirie communale est nécessaire pour enlever les voies vendues. Ainsi, 28 ml du chemin des Aireaux et 79 ml du chemin de la Gaillotièrre sont enlevés du tableau de voirie communale.

Repas des aînés 2023

Le traditionnel repas des aînés se tiendra le dimanche 22 octobre 2023.

Prochaine réunion du Conseil Municipal le vendredi 3 mars 2023 à 20 h 00

PORTES OUVERTES

Ecole Saint Joseph de Mazières en Mauges



Le samedi 18 mars 2023
de 10h à 12h
dans les locaux de l'école

Visite des locaux, échanges avec les
enseignants, possibilité d'inscription
Contact : 02.41.62.35.05

Les enfants nés en 2020 feront leur première rentrée scolaire en Petite Section.
Pour toute demande d'inscription, quel que soit l'âge de votre ou vos enfant(s), n'hésitez pas à me contacter :

Frédéric Lambert, directeur
@ : mazières.sjoseph@ecdf.fr
Ecole privée Saint Joseph - 14 rue de la Forêt
49280 MAZIÈRES EN MAUGES



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

impots.gouv.fr

Propriétaires, pensez à déclarer
les occupants de vos biens à
usage d'habitation
avant le 30 juin



Vous êtes propriétaire
d'une résidence principale ?
D'une résidence secondaire ?
D'un bien locatif ?



Depuis janvier 2023, chaque propriétaire doit
renseigner qui habite dans sa ou ses propriétés
via **Gérer mes biens immobiliers**
sur impots.gouv.fr*

Radar pédagogique

Période du 08 au 31 janvier 2023
Emplacement situé 60 rue de la
Forêt

Vitesse Pourcentage
Sens rue de la Forêt → rond-point
30 - 50 km/h 93,36%
>50 km/h 6,64%

Sens rond-point → rue de la Forêt
30 - 50 km/h 95,39%
>50 km/h 4,64%

En recherchant plus finement
dans les données recueillies par
l'appareil, il s'avère que 0,14 % des
usagers dépassent la vitesse de
70 km/h.

COLLECTES

Faites un geste pour l'environnement,
jusqu'au 28 février 2023.

La commune organise deux collectes à la
mairie :

- vos anciens mobiles
- vos anciennes lunettes (de vue et solaires)
en bon état, sans étui.

Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

Donnons une deuxième vie
à nos appareils usagés



■ Identification des appareils électriques ou électroniques collectés



COLLECTE DES D3E

Samedi 1er avril 2023 de 9 h 30 à 11 h 30
à La Tessoualle

BROYAGE DES DECHETS ET COMPOSTAGE

50 € offerts
par l'Agglomération du Choletais
pour l'achat d'un composteur
ou d'un lombricomposteur

Plus d'info sur environnement.cholet.fr

Le Choletais
L'union pour réussir

Au 1er janvier 2024, la loi AGEC
rend obligatoire la
généralisation du tri à la source
des biodéchets pour l'ensemble
des particuliers et
professionnels.

Pour accompagner cette
réglementation, l'Agglomération
du Choletais maintient son
dispositif d'aide à l'achat d'un
composteur ou
lombricomposteur. Jusqu'à
présent, chaque foyer de l'AdC
bénéficiait d'un bon de
réduction de 20€.

Depuis le 1er janvier 2023,
cette aide est portée à 50 €.

Broyage de vos branchages

vendredi 28 avril
de 14 h à 17 h **GRATUIT**

Vendredi 28 avril 2023 de 14 h à
17 h, sur le parking de la Gagnerie
à Mazières, venez broyer vos
végétaux et repartez avec votre
broyat.

Inscription obligatoire.

La sélection du mois



Au cœur du Massif des Écrins, un grand
loup blanc et un berger vont s'affronter,
passionnément, jusqu'à leur dernières
limites.

Jean-Marc Rochette célèbre une nouvelle
fois, la haute montagne, sa beauté, sa
violence, l'engagement et l'humilité qu'il
faut pour y survivre.

Retrouvez ce livre, et bien d'autres encore, dans votre bibliothèque.

L'action du mois

Perpétuellement connectés, nous ne sommes jamais loin de
notre smartphone ou d'un appareil photo. Il m'est ainsi facile de
prendre en photo un insecte, une plante ou un oiseau qui
m'intrigue. Ces photos sont intéressantes et peuvent servir une
connaissance commune de la nature que nous avons sous les
yeux. La nature se révèle être un vrai théâtre de contemplation
pour qui s'y arrête ne serait-ce que quelques instants...

Pour rendre compte de mes photos, je peux les envoyer par mail
ou les poster sur la base de données du CPIE :
<https://cpie.kollect.fr>. Je peux également les intégrer sur
l'application NaturaList.



**Permanences à la Maison des Associations le Mercredi 15 Février de 15h à 17h :
Sur inscriptions au 02 41 55 93 41**

-Du Relais petite Enfance Pour répondre à vos questions sur les modes d'accueil petite enfance (individuel et collectif), la fonction employeur. Et pour les pros de la petite enfance dans le cadre d'exercice des métiers de l'accueil individuel ou le sujet de la professionnalisation.

-Du Numérique Café le 01 Mars pour vous aider à vous servir de vos outils informatiques.

Après-midi Couture dans le cadre des Mom'en Familles le Mardi 21 Février de 14h30 à 17h30 à la Maison des Associations de Mazières-En-Mauges. Pour passer un bon moment en famille tout en exerçant une activité manuelle. 2€/famille + adhésion annuelle. (Pendant les vacances d'autres activités sur Nuillé comme Réflexologie Plantaires ou Pâtes en folies !)

Chanteloup-les-Bois, Mazières-en-Mauges, La Tessoualle, Nuillé, Toutlemonde, Trémentines, Vezins

Centre Socioculturel Intercommunal CHLORO'fil
Avec Chlorofil, c'est plus facile !

Bienvenue à la retraite

À LA RETRAITE D'ICI 2/3 ANS ?
OU EN RETRAITE DEPUIS 2/3 ANS ?

PARTICIPEZ AUX ATELIERS POUR BIEN VIVRE VOTRE RETRAITE :

- 3 MARS 2023-20H "Vive la retraite"**
Trémentines- Salle Azura 2000
- Démarches administratives**
Atelier collectif avec un conseiller CARSTAT
- Bien-Être**
Atelier collectif comment prendre soin de soi à la retraite
- Reflexion**
Atelier collectif Réflexions sur votre projet de retraite

CSI Chloro'fil
40 bis, rue de la Libération
49340 NUAÏLLE
02 41 55 93 41

imprimé par nos soins Ne pas jeter sur la voie publique

Inscriptions et renseignements au 0241559341 ou accueil@csichlorofil.fr
Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil
40bis rue de la Libération
49340 Nuillé
02 41 55 93 41

Les aventures de Suzette ou la chronique du **CLIC IGEAC**
Aujourd'hui Suzette a reçu son petit-fils qu'elle n'avait pas vu depuis plusieurs mois, il était parti à l'étranger pour ses études.

Il en a profité pour lui montrer, sur son portable, les photos des paysages et monuments qu'il a visités indiquant sans arrêt qu'il avait envoyé de nombreuses photos au reste de la famille par les réseaux sociaux. Depuis, Suzette n'arrête pas d'y penser, agacée à l'idée de ne plus pouvoir recevoir des nouvelles de sa famille en même temps que les autres.

Il y a quelques années Suzette avait suivi une formation pour apprendre à utiliser un ordinateur, mais avec tous les réseaux sociaux qui se sont développés sur les tablettes et smartphones et les démarches à faire uniquement sur internet, Suzette se sent perdue.

Elle contacte le CLIC, afin de savoir ce qui pourrait lui être proposé par rapport à ses difficultés avec le numérique.

La coordinatrice lui évoque alors plusieurs possibilités -des formations pour apprendre à utiliser des tablettes ou smartphones, -des point d'accès au numérique, où une personne peut vous accompagner pour les démarches sur internet.

La coordinatrice propose à Suzette de lui envoyer les informations par courrier, ce que Suzette accepte volontiers, pour une fois qu'elle n'est pas obligée d'aller sur son ordinateur pour une information !

...rendez-vous pour la suite des aventures de Suzette dans le prochain numéro.

CLIC IGEAC (centre local d'information et de coordination),
- au pôle social (24 avenue Maudet 49300 CHOLET) uniquement sur rendez-vous ouvert du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,
et le vendredi de 14h00 à 17h00
- à Vihiers (2 Rue du Comte de Champagny)
- ou à domicile

Tél : 02.41.30.26.34
clic.choletais@gmail.com
Site Internet : clic-igeac.org

